



Saint-Denis, le 29 août 2012

**Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
de mathématiques**

Jean-Philippe BREBANT ; Philippe JANVIER

A l'attention des professeurs de mathématiques

Vade-mecum de l'inspection en mathématiques

Mesdames, Messieurs les professeurs de mathématiques,

L'inspection individuelle est l'occasion d'apprécier le travail et l'implication des professeurs au service des apprentissages des élèves dans notre discipline d'une part, et, comme précisé dans les programmes, selon un axe transversal d'autre part.

La visite d'inspection permet d'observer la mise en œuvre des recommandations pédagogiques et didactiques des programmes, des documents d'accompagnement, de l'Inspection générale et de l'Inspection pédagogique régionale de mathématiques.

L'entretien individuel pourra s'appuyer sur le référentiel de compétences des enseignants (**BO n°29 du 22 juillet 2010**¹) qu'il est utile de s'approprier préalablement.

Ce temps d'échange privilégié est l'occasion de présenter l'ensemble de votre action au service des élèves durant l'année, tant dans la classe qu'au sein de l'équipe pédagogique et dans l'établissement.

Afin de rendre ce moment efficace, il est souhaitable de pouvoir consulter notamment les documents suivants :

- le cahier de textes (numérique) de la classe – accès ou fichier mail ou clé USB, ▪ la progression suivie dans le niveau concerné par la visite ;
- les énoncés des évaluations en temps limité et des devoirs en temps libre ;
- la liste et le contenu des activités incluant l'usage des TICE ;
- quelques cahiers d'élèves ;
- quelques copies corrigées et annotées.

Ainsi que tout document que vous jugerez utile de soumettre permettant de mieux cerner le travail accompli dans le cadre de votre mission, en particulier sur la mise en œuvre :

- du développement des compétences des objectifs des programmes ;
- de la construction progressive des apprentissages ;
- du travail personnel de l'élève (dans et hors la classe) ;
- d'activités mathématiques favorisant la prise de sens, le développement de l'initiative et de l'autonomie ;
- de l'évaluation positive des élèves.

Ces points clés viendront utilement enrichir les échanges durant l'entretien individuel.

La réunion d'équipe, s'appuyant sur la réalité des enseignements observés et des documents consultés lors des inspections individuelles, constituera un moment de réflexion collective :

- d'échange sur les pratiques d'enseignement ;
- de dialogue sur la mise en œuvre des nouveaux contenus et de la prise en compte des recommandations associées ;
- de point sur l'état de la discipline dans l'établissement (innovations, équipements, documentation, etc.) ;
- de présentation des décisions majeures prises lors des conseils d'enseignement ;
- de bilan des activités de l'équipe mathématique au sein de l'établissement, notamment des projets conduits ;
- de manifestation des besoins en formation continue ;
- de proposition d'animation de stages de formation ou de groupe de travail.

**Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux de mathématiques**
Jean-Philippe BREBANT ; Philippe JANVIER